



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie
BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 190 SP 53

PV de la Commission Sportive du 22 avril 2025

Président : M. Didier SCHMINKE

Présents : Madame Florence VIÉ, Messieurs Norbert BARRAULT et Mickaël ROMOJARO.

Assiste : Mme Stéphanie FOREY (administratif)

Début de la réunion : 18h00

Changements dates, horaires, terrains

Match 53110130 du 26.04.2025 Monéteau 1 – Appoigny 2 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Monéteau d'avancer l'heure de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 10h00.

Match 53110416 du 21.04.2025 St Sérotin 1 – Paron 4 U13 D3 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de St Sérotin de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le mercredi 7 mai 2025 à 17h30

Match 53111011 du 26.04.2025 Fontaine Malay 1 – Sens Jeunesse 3 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Fontaine de modifier l'heure et le lieu de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 12h30 sur les installations de Malay le Grand.

Match 53110997 du 21.04.2025 St Julien du Sault 1 – Sens Jeunesse 3 U13 D3 Gp E

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de St Julien du Sault de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 3 mai 2025 à 10h00.

Match 53112938 du 26.04.2025 Paron 2 – Avallon 1 U15 D1

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club d'Avallon de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 3 mai 2025 à 16h00.



Match 29830636 du 26.04.2025 Ent. Florentinoise 1 – Joigny U18 D1

La commission,

- Prend note de la demande du club de Joigny de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 30 avril 2025 à 16h00.

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision

Match 29831157 du 19.04.2025 Champs sur Yonne 1 – Avallon 2 U18 D2 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du 18 avril 2025, via leur messagerie officielle, du club d'Avallon indiquant le report de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 7 mai 2025 à 16h00
- Amende de 30€ au club d'Avallon (amende 5.24) pour Demande Tardive de report en jeunes (2 jours avant la rencontre-soit après le jeudi midi-).

Match 28949638 du 27.04.2025 Gurgy 2 – Tanlay 1 D2 Gp B

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Gurgy et Tanlay, via leurs adresses officielles, indiquant leur souhait d'avancer la programmation de la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le samedi 26 avril 2025 à 19h00.

Match 29162053 du 27.04.2025 Aillant 1 – Sens Jeunesse 1 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Sens Jeunesse d'avancer la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 26 avril 2025 à 19h45.

Match 28886409 du 27.04.2025 Serein 1 – Toucy 3 D3 Gp D

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Serein de reporter la rencontre,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 11 mai 2025 à 15h00.

Match 28280281 du 27.04.2025 Migennes 2 – Entente Florentinoise 2 D2 Gp A

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 27 avril 2025 à 12h30.

Match 28886411 du 27.04.2025 Avallon 3 – Andryes D3 Gp B

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 27 avril 2025 à 12h30.

Match 28886412 du 27.04.2025 Vermenton 2 – Coulanges La Vineuse 2 D3 Gp D

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 27 avril 2025 à 12h30.

Match 53288618 du 27.04.2025 Sens FC 3 – Appoigny 2 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 27 avril 2025 à 12h30.

Match 29159648 du 27.04.2025 Chevannes 2 – Chéu 1 Départemental Féminines à 8 D2

La commission,

- Compte tenu de l'occupation des terrains,
- Donne ce match à jouer le 27 avril 2025 à 10h30.

Forfaits

Match 53110760 du 19/04/2025 Magny 1 – Entente Asquins/Vermenton 1 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Asquins Montillot, via son adresse officielle, indiquant faire forfait pour sa rencontre contre Magny,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Entente Asquins/Vermenton 1 au bénéfice de l'équipe Magny 1,
- Score: Magny 1= 3 buts ; 3 points – Entente Asquins/Vermenton 1= 0 but ; -1 point,
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club d'Asquins Montillot (amende 6.11),

Match 29830775 du 19/04/2025 Cerisiers 1 – Sens FP/Fontaine 1 U18 D2 Gp B

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Sens FP et Cerisiers, via leurs adresses officielles, indiquant le forfait de Sens FP/Fontaine 1 pour sa rencontre contre Cerisiers 1,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Sens FP/Fontaine 1 au bénéfice de l'équipe Cerisiers 1
- Score : Cerisiers 1= 3 buts ; 3 points – Sens FP/Fontaine 1 = 0 but ; -1 point
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de Sens Fp (amende 6.11).
- Rappelle au club de Sens FP qu'en cas de forfait après le vendredi 16h00, c'est à lui de prévenir l'arbitre de la rencontre en plus du District et du club adverse.

Match 29830720 du 19.04.2025 St Georges 1 – Auxerre SC 1 U18 D2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Georges, via leur messagerie officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Auxerre SC,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats jeunes,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe St Georges au bénéfice de l'équipe Auxerre SC1,
- Score: St Georges 1 = 0 but; -1 point – Auxerre SC 1= 3 buts; 3 points
- Amende de 30€ pour Forfait déclaré jeunes au club de St Georges (amende 6.11).

Match 28281430 du 20.04.2025 Sens Jeunesse 1– Champlost 1 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Champlost, via leur messagerie officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Sens Jeunesse,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Champlost 1 au bénéfice de l'équipe Sens Jeunesse 1,
- Score : l'équipe Sens Jeunesse 1= 3 buts, 3 points – Champlost 1= 0 but, - 1 point,
- Amende de 50€ pour Forfait déclaré seniors au club de Champlost 1 (amende 6.10).

Match 53288640 du 20.04.2025 Chevannes 1– Aillant 1 Coupe de l'Yonne Féminine

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Aillant, via leur messagerie officielle, indiquant faire forfait pour la rencontre contre Chevannes,
- En application de l'article 19 du règlement des championnats seniors,
- Donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe Aillant 1 au bénéfice de l'équipe Chevannes1,
- Dit l'équipe de Chevannes 1 qualifiée pour le tour suivant,
- Amende de 50€ pour Forfait déclaré seniors au club d'Aillant (amende 6.10).

Réserves

Match 28949494 du 21/04/2025 Tanlay 1 – St Georges 2 D2 Gp B

La commission prend note de la réserve d'avant match non confirmée du club de Tanlay.

Match 29830809 du 19/04/2025 Joigny 2 – Champigny 1 U18 D2 Gp B

La commission,

- Réserve d'avant match déposée du club de Champigny en date du 19 avril 2025 rédigée de la manière suivante : « *Je soussigné(e) ALFONSO HORNOS CARLOS licence n° 2546241222 Dirigeant responsable du club A.F.C. CHAMPIGNY S/YONNE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club U.S. JOIGNY, pour le motif suivant : des joueurs du club U.S. JOIGNY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.* »
- Prend note de la réserve d'avant match confirmée le 20 avril par courriel via leur adresse officielle du club de Champigny,

La commission, vu les pièces au dossier,

- Jugeant en premier ressort,
- En application des articles 141 bis, 142 des RG FFF
- En application du règlement des championnats seniors - article 9, « *Ne peuvent participer à une compétition officielle du district, les joueurs des équipes supérieures entrés en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club, lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou dans les 24 heures suivantes. Cette interdiction est prolongée jusqu'au jour où cette (ces) équipe (s) supérieure (s) joue (nt) effectivement leur premier match de compétition.* »

Les équipes qui enfreindraient ce règlement auront match perdu par pénalité – 1 pt (G.A. 0 - 3) si des réserves sont déposées (art. 167 des R.G.).

- Après lecture de la feuille de match de la rencontre Fontaine Sens FP 1- Joigny 1 du 16 avril, qui est le dernier match joué par Joigny 1,
- Dit la réserve d'avant match du club de Champigny non fondée,
- Homologue le résultat :
Joigny 2 = 5 buts, 3 points – Champigny 1 = 0 but, 0 point,
- Demande au secrétariat de débiter le compte du club de Champigny de la somme de 32€ - frais de dossier - confirmation de réserve (amende 4.01).

FMI

La Commission rappelle que selon les règlements des championnats du District, les Feuilles de match papier doivent être transmises via l'adresse officielle du club dans les délais suivants :

- **Match le samedi : Dans les 24h**
- **Match le dimanche : Le Soir même avant minuit.**

Match 53110112 du 19/04/2025 Paron 3– Gron Véron 1 U13 D2 Gp A

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Paron,
- Enregistre le score : Paron 3 = 1 – Gron Véron 1 = 8

Match 53110155 du 16/04/2025 Aillant 2 – Aillant 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 2 = 1 – Aillant 1 = 9

Match 53110154 du 19/04/2025 AJ Auxerre 3 – Charbuy Fleury 1 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de l'AJ Auxerre,
- Enregistre le score : AJ Auxerre 3 = 0 – Charbuy Fleury 1 = 6

Match 53110157 du 19/04/2025 St Fargeau 1 – Appoigny 2 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Fargeau,
- Enregistre le score : St Fargeau 1 = 10 – Appoigny 2 = 1

Match 53110309 du 19/04/2025 Quarré St Germain 1 – Champs sur Yonne 1 U13 D2 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Quarré St Germain,
- Enregistre le score : Quarré St Germain 1 = 2 – Champs sur Yonne 1 = 1

Match 53110603 du 12/04/2025 Aillant 3 – Ent.Florentinois 2 U13 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Aillant,
- Enregistre le score : Aillant 3 = 0 – Ent.Florentinois 2 = 7

Monsieur Didier SCHMINKE n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération, ni à la décision



Match 53110757 du 12/04/2025 Champs sur Yonne 2 – Magny 1 U13 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Champs Sur Yonne
- Enregistre le score : Champs sur Yonne 2 = 0 – Magny 1 = 2

Match 53111211 du 19/04/2025 St Fargeau 2 – St Sauveur 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Fargeau,
- Enregistre le score : St Fargeau 2 = 0 – St Sauveur 1 = 6

Match 53111054 du 19/04/2025 Toucy/Champ. 2 – Diges Pourrain 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Toucy,
- Enregistre le score : Toucy/Champ. 2 = 3 – Diges Pourrain 1 = 3

Match 53111995 du 19/04/2025 GJ Armançon 2 – Venoy St Bris 1 U13 D3 Gp G

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de GJ Armançon,
- Enregistre le score : GJ Armançon 2 = 4 – Venoy St Bris 1 = 3

Match 53112124 du 19/04/2025 Ecn/Avallon 2 – Héry 2 U13 D3 Gp H

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'ECN,
- Enregistre le score : Ecn/Avallon 2 = 5 – Héry 2 = 1

Match 53120318 du 21/04/2025 St Fargeau 1 – Auxerre SC 1 U15 D2

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de St Fargeau,
- Enregistre le score : St Fargeau 1 = 1 – Auxerre SC 1 = 1

Match 53113758 du 19/04/2025 Joigny 2 – GJ Armançon 1 U15 D3 Gp B

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Joigny,
- Enregistre le score : Joigny 2 = 4 – GJ Armançon 1 = 1

Match 53113818 du 19/04/2025 Chablis 1 – Magny/Quarré 1 U15 D3 Gp C

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Chablis,
- Enregistre le score : Chablis 1 = 5 – Magny/Quarré 1 = 0

Match 29830665 du 16/04/2025 Fontaine/Sens FP 1 – Joigny 1 U18 D1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club de Sens FP,
- Enregistre le score : Fontaine/Sens FP 1 = 1 – Joigny 1 = 3

Match 53268141 du 05/04/2025 Ent. Chevannes/Charbuy Fleury 1 – Avallon/ECN 1 Coupe de l'Yonne U18

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Avallon,
- Enregistre le score : Ent. Chevannes/Charbuy Fleury 1 = 2 (TAB=3) – Avallon/ECN 1 = 2 (TAB=4)

Match 28261899 du 30/03/2025 Héry 1 – UF Tonnerrois 1 Départemental 1

La commission,

- Prend note de la réception de la feuille de match et du constat d'échec du club d'Héry,
- Enregistre le score : Héry 1 = 0 – UF Tonnerrois 1 = 4

Feuilles de matchs manquantes

Match 53110759 du 19/04/2025 Avallon / ECN 3 Champs sur Yonne 2 U13 D3 Gp C

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 28 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Avallon (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 53113760 du 19/04/2025 Appoigny 2 – Monéteau/Gurgy 1 U15 D3 Gp B

La commission,

- Demande au club d'Appoigny de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 28 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Appoigny (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 53111201 du 21/04/2025 St Sauveur 1 – Charny 1 U13 D3 Gp F

La commission,

- Demande au club de St Sauveur de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 28 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de St Sauveur (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 29830663 du 19/04/2025 Avallon / ECN 1 - Appoigny 1 U18 D1

La commission,

- Demande au club d'Avallon de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 28 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club d'Avallon (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Match 29830774 du 19/04/2025 Gâtinais 1 – St Clément 1 U18 D2 Gp B

La commission,

- Demande au club de Gâtinais de transmettre une feuille de match papier, et ce pour lundi 28 avril 2025, date impérative,
- Amende de 30€ au club de Gâtinais (amende 5.25) pour Non-envoi de feuille de match papier/feuille de plateau/FMI.

Absences de Délégués

Match 53113817 du 12/04/2025 Ent. Vermenton/Avallon/ECN 1 – Chablis 1 U15 D3 Gp C

La commission,

- Prend note du courriel de Monsieur Sylvain MORENO, arbitre de la rencontre, signalant la présence en tant que délégué lors de ce match de Monsieur Alain LOPEZ, licence n°820826092.
- Enregistre le score : Entente Ent. Vermenton/Avallon/ECN 1= 4 buts, 3 points – Chablis 1 = 1 but,0 point,
- Maintient l'amende 30€ au club de Vermenton pour absence de délégué sur la FMI (amende 5.13).

Matches U13

La commission fait preuve de mansuétude concernant l'absence de délégué sur les rencontres U13, néanmoins elle appelle les clubs suivants à la vigilance car si de nouveaux manquements étaient constatés, des sanctions seraient appliquées :

- St Georges: match contre Auxerre Rosoirs
- Tanlay: match contre Entente Florentinois
- Monéteau: match contre Joigny

Désignation des Délégués

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour le match suivant :

- Match 53288618 du 27.04.2025 Sens FC 3 contre Appoigny 2 Coupe de l'Yonne
➤ **Monsieur Michel LE RUEN**
- Match 28280281 du 27.04.2025 Migennes 2 contre Entente Florentinois 2 D2
➤ **M. Daniel DUROIR**
- Match 28280285 du 27.04.2025 Aillant 1 contre Sens Jeunesse 1 D2
➤ **M. Adelino DAS NEVES**

Homologation de tournois

La commission, en lien avec la commission technique, homologue les tournois suivants :

- Migennes : Tournoi U11 le 14 juin 2025
- AJ Auxerre : Tournoi Vétérans le 13 juin 2025

Bugs FMI

Match 53288620 du 20/04/2025 Sergines 1 – Varennes 1 Coupe de l'Yonne

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre de la rencontre indiquant la présence d'une déléguée sur la rencontre, dont le nom a disparu de la FMI,
- Demande au club de fournir le nom de la personne qui était déléguée sur le match pour lundi 28 avril 2025.

Divers

Match 53111994 du 19/04/2025 Monéteau 2 – Charmoy 1 U13 D3 Gp G

La commission,

- Prend note des courriels des clubs de Monéteau et Charmoy indiquant une erreur dans le score de la rencontre,
- Enregistre le score : Monéteau 2 = 1 / Charmoy 1= 5

Match 5328626 du 20/04/2025 Vinneuf 1 – Vermenton 1 Coupe Prével

La commission prend note de l'observation d'après match indiquant que tous les remplaçants sont entrés en jeu.

Match 53110156 du 19/04/2025 Joigny 2 – AJ Auxerre 2 U13 D2 Gp B

La commission,

- Prend note du courriel de l'arbitre officiel qui aurait dû couvrir cette rencontre,
- Note que le match a été avancé à 10h sans que ni l'arbitre, ni le District n'en soit informé,
- Amende de 30€ aux clubs de Joigny et de l'AJ Auxerre (amende 5.23) pour Absence d'information avant la rencontre, envers le District et l'officiel concernant un changement tardif d'horaire en Jeunes,
- Indique au club de Joigny que les frais de déplacement de l'arbitre seront à sa charge.

Résultats des Coupes de l'Yonne

Un problème informatique empêche la parution des résultats sur le site internet du District. La commission les rappelle ci-dessous :

Résultats des 1/4 de finales de Coupe de l'Yonne

- SERGINES 1 contre VARENNES 1 = 0 / 0 – TAB = 4 / 5
- UF TONNERROIS 1 contre JOIGNY 2 = 3 / 1
- SENS FC 3 contre APPOIGNY 2 = A jouer le 27 avril
- CHAMPIGNY 1 contre SENS FP 2 = A jouer le 27 avril

Résultats des 1/4 de finales de Coupe Prével

- SC SÉNONAIS 1 contre AILLANT 1 = 1 / 1 – TAB = 4 / 3
- VINNEUF COURLON 1 contre VERMENTON 1 = 3 / 1
- VERGIGNY ST FLO PORT. 1 contre COULANGES 1 = 1 / 1 – TAB = 3 / 4
- STADE AUXERROIS 3 contre ST DENIS LES SENS 1 = 1 / 4

Résultats des 1/4 de finales de Coupe de l'Yonne Féminines

- CHAMPIGNY 1 contre ST CLÉMENT 1 = 4 / 0
- MONÉTEAU 1 contre CHARMOY 1 = 2 / 5
- CHEVANNES 1 contre AILLANT 1 = Forfait AILLANT
- AVALLON 1 contre SENS FC 1 = A jouer le 27 avril

Résultats des 1/4 de finales de Coupe Challenger Féminines

- JOIGNY 1 contre GURGY 1 = 0 / 6
- RAVIÈRES 1 contre ECN 1 = 7 / 0
- BRIENON 1 contre CHÉU 1 = 1 / 0

Tirages des Coupes de l'Yonne

Le tirage est effectué par notre partenaire Leclerc

Coupe de l'Yonne Seniors

2 matchs sont à jouer le dimanche 4 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Le vainqueur de **SENS FC 3/ APPOIGNY 2** contre le vainqueur du match **CHAMPIGNY 1/ SENS FP 2**
- **UF TONNERROIS 1** contre **VARENNES 1**

Coupe Prével

2 matchs sont à jouer le dimanche 4 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **ST DENIS 1** contre **VINNEUF 1**
- **COULANGES 1** contre **SC SENONAI 1**

Coupe Senior Féminine

2 matchs sont à jouer le dimanche 4 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **CHARMOY 1** contre **CHEVANNES 1**
- Le vainqueur de **AVALLON 1 / SENS FC 1** contre **CHAMPIGNY 1**

Coupe Challenger Féminine

2 matchs sont à jouer le dimanche 4 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **GURGY 1** contre **BRIENON 1**
- **SAINT SAUVEUR 1** contre **RAVIERES 1**

Coupe de l'Yonne U18

4 matchs sont à jouer le samedi 3 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **AILLANT 1** contre **AVALLON 1**
- **ST DENIS LES SENS 1** contre **TOUCY 1**
- **PARON 2** contre **APPOIGNY 1**
- **JOIGNY 1** contre **FONTAINE/SENS FP 1**

Coupe Challenger U18

4 matchs sont à jouer le samedi 3 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **GATINAIS 1** contre **HÉRY 1**
- **MONT ST SULPICE 1** contre **CHABLIS 2**
- **MAGNY 1** contre **ST CLÉMENT 1**
- **CHARNY 1** contre **AUXERRE SC 1**

Coupe de l'Yonne U15

4 matchs sont à jouer le samedi 3 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **AVALLON 1** contre **ENTENTE FLORENTINOIS 1**
- **AILLANT 1** contre **HÉRY 1**
- **AJ AUXERRE 1** contre **APPOIGNY 1**
- **PARON 1** contre **JOIGNY 1**

Coupe Challenger U15

4 matchs sont à jouer le samedi 3 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- **PONT SUR YONNE 1** contre **VERMENTON 1**
- **UF TONNERROIS 1** contre **CHAMPIGNY 1**
- **CERISIERS 1** contre **ST DENIS LES SENS 1**
- **SENS FP 1** contre **GJ ARMANCON 1**

Tirages des ½ Finales Coupes de l'Yonne Jeunes

Coupe de l'Yonne U18

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Le vainqueur de **PARON 2/APPOIGNY 1** contre le vainqueur du match **JOIGNY 1/FONT.SENS FP1**
- Le vainqueur de **ST DENIS 1/TOUCY 1** contre le vainqueur du match **AILLANT 1/AVALLON 1**

Coupe Challenger U18

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Le vainqueur de **MONT ST SULPICE 1/CHABLIS 2** contre le vainqueur du match **CHARNY 1/AUXERRE SC 1**
- Le vainqueur de **GATINAIS 1/HÉRY 1** contre le vainqueur du match **MAGNY 1/ ST CLÉMENT 1**

Coupe de l'Yonne U15

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Le vainqueur de **AJA 1/APPOIGNY 1** contre le vainqueur du match **AVALLON 1/ENT.FLORENTINOIS 1**
- Le vainqueur de **AILLANT 1/HÉRY 1** contre le vainqueur du match **PARON 1/ JOIGNY 1**



Coupe Challenger U15

2 matchs sont à jouer le jeudi 8 mai 2025 sur le terrain du premier nommé :

- Le vainqueur de **PONT SUR YONNE 1/VERMENTON 1** contre le vainqueur du match **UF TONNERROIS 1/ CHAMPIGNY 1**
- Le vainqueur de **CERISIERS 1/ST DENIS 1** contre le vainqueur du match **SENS FP 1/ GJ ARMANCON 1**

Fin de la réunion : 19h15.

Le Président de séance,

SCHMINKE Didier

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. ».